



| Membres | | Cts |
|--|------------|-----|
| BOURGOIS Bernard | P | |
| CHOTEAU Charles | P | |
| DELECOUR Alain | E | |
| DELECOUR Geneviève | E | |
| DOS SANTOS Miguel | E | |
| HALLENDER Sylvie | P | |
| HAUTIER Jean-Paul | P | |
| HAUTIER Martine | P | |
| HUDE Jean-Jacques | E | |
| KACZMAREK Grégory | P | |
| KOKOT Allain | DA | |
| KRZYZANOWSKI Sylvain | E | |
| LAGACHE Stéphane | E | |
| MOREL Christophe | P | |
| PICARD Hélène | P | |
| PICARD Stephan | P | |
| POLVECHE Nathalie | P | |
| THOMAS Jérôme | P | |
| TAILLIEZ Sylviane | P | |
| VICHERY Laurent | P | |
| ZIMMIK Joseph | P | |
| | | |
| | | |
| Taux d'assiduité : | 74% | |
| Taux moyen annuel | 62% | |
| P : présent C : compensation E : absent excusé Cts : conjoints DA : dispense d'assiduité | | |

Secrétaire, Rédacteur :
Jean-Paul

AGENDA A VENIR

Dimanche 3 novembre
Journée LOTO

Lundi 4 novembre
Braine-le-Château

Lundi 11 novembre
Pas de réunion

Lundi 18 novembre
Réunion du comité
(Pas de réunion
statutaire)

RELEVÉ DE CONCLUSIONS ET DECISIONS

ACCUEIL par Grégory

14 présents pour cette première journée de vacances !

PROTOCOLE

Pas d'anniversaire, pas de fête.

Christophe rappelle qu'octobre est le mois du développement économique et social. Le 24 octobre est la journée « 'En finir avec la polio ».

VISITES DE CLUB

- **Carvin Hauts de France** le mercredi 27 novembre 2019, à l'occasion de la soirée « nouveau beaujolais » organisée par le club.
- **Braine le Château** le lundi 4 novembre 2019 : liste des participants à établir rapidement.

JOURNEE CULTURELLE ET CONVIVIALE

Sylvie a préparé la visite de l'exposition temporaire Pologne le 1^{er} décembre 2019 au musée Lens Louvre. (<https://www.louvreens.fr/exhibition/pologne/>).

Nous sommes actuellement 20 participants, avec possibilité de 25 personnes (chiffre maxi). Le coût global forfaitaire est de 300 €, réparti sur le nombre de personnes présentes.

Arrivée à 10h45, début de la visite guidée à 11h. Repas à 12h30 organisé par Christophe.

Sylvie envoie la confirmation de réservation au musée.

DIFFERENTES SOIREES (non exhaustif)

- **15 novembre : Lens-Liévin** – soirée Vins Fromages Huîtres
- **16 novembre : Lens -Louvre** – soirée Prestige
- **16 novembre : Lille Lesquin** – soirée Poule au Pot

N.B. : les 15 et 16 novembre sont les journées IRL !

- **21 novembre : Béthune Brunehaut** – soirée Beaujolais Nouveau 2019

LOTO (dimanche 3 novembre 2019)

Bernard : pas de problème particulier en termes de communication, et d'organisation générale.

Détails concernant la vente de bière : il est retenu que nous nous partagerons (dans la mesure du possible) les bouteilles de 1664 (25cl) et de Leffe (33 cl). Pour le loto, nous proposerons uniquement la bière Page 24 actuellement en stock chez Charly.

Elle sera vendue selon les modalités suivantes : Le verre de 25cl : 2,5 €, la bouteille de 75cl : 6 €, le pack de 3 bouteilles : 15€.

Enfin, rappel à chacun d'amener le matériel utilisé habituellement (appareil à croques, etc..).

RESULTATS DES CONSULTATIONS ANONYMES

Grégory commente les résultats suivants :

URGENCE BAHAMAS : FAVORABLE :10, DEFAVORABLE : 7, ABSTENTIONS : 2

DESSINONS-LEUR UN AVENIR : FAVORABLE :13, DEFAVORABLE : 2, ABSTENTIONS : 3

Les deux propositions sont validées.

QUESTIONS DIVERSES

Soirée Alzheimer : (pour l'essentiel, un compte rendu plus détaillé suivra). **Sylviane** fait l'état d'avancement concernant la préparation de cette soirée qui se déroulera le 24 janvier 2020. Chaque Club apporte 20 € pour rémunérer des aidants à partir de 20h30.

Concernant la préparation : 2 personnes de chaque Club à 15h, 2 autres personnes le soir pour le rangement.

Rappel sur les clubs participants : Béthune, Béthune Artois, Béthune Brunehaut, Bruay, Noeux Soleil de l'Artois.

A PROPOS DES REPAS

Depuis le début de cette année rotarienne, il n'y a eu que le seul repas « visite du gouverneur ». La proposition de Grégory est a priori de maintenir le même niveau de cotisation en améliorant la qualité des menus, ce qui conduit à la proposition suivante :

Ancienne formule : 1 repas par mois calculés sur la base de 9 repas à 30€ et 3 repas (avec conjoints invités) à 50€. En prenant les taux de présence (90% pour les 9 et 160% pour les 3) dans le calcul, la part de cotisation est de 483 € annuel.

Nouvelle formule : 5 repas à 50€ et 3 repas (avec conjoints) à 55 € avec les mêmes taux de présence aboutissent à la même somme soit 489€. Pour cette année, il reste 7 repas à répartir sur 7 mois !

